

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION PERMANENTE SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le mardi 1er juin 2021, à 19 h
Par visioconférence, webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/reconnaissance

Commissaires présent-es :

Mme Anne-Marie Sigouin, présidente
Conseillère de la Ville, Le Sud-Ouest et conseillère désignée, Ville-Marie

M. Benoit Langevin, vice-président
Conseiller de la Ville, Pierrefonds-Roxboro

Mme Christine Gosselin
Conseillère de la Ville, Rosemont–La Petite-Patrie

Mme Chantal Rossi
Conseillère de la Ville, Montréal-Nord

M. Alain Vaillancourt
Conseiller d'arrondissement, Le Sud-Ouest

Mme Stephanie Watt
Conseillère de la Ville, Rosemont–La Petite-Patrie

Commissaires absent-es :

M. Younes Boukala
Conseiller d'arrondissement, Lachine

Mme Michèle Flannery
Conseillère d'arrondissement, Lachine

Mme Mindy Pollak
Conseillère d'arrondissement, Outremont

Le quorum est atteint.

Aussi présent-es :

Mme Lucie Careau, directrice, Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité

M. Mathieu Payette-Hamelin, chef de section, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité

M. Jean Laberge, architecte, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité

M. Dominic Duford, conseiller en aménagement, Division du patrimoine, Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Anne-Marie Sigouin, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 02. Elle souhaite la bienvenue aux personnes qui suivent la webdiffusion de cette assemblée virtuelle de lancement de la consultation consacrée au Cadre d'intervention en reconnaissance que souhaite adopter la Ville pour guider les interventions officielles de nature mémorielle ou patrimoniale qu'elle mènera au cours des prochaines années.

La présidente se présente et invite les commissaires à faire de même. Elle salue ensuite les personnes-ressources de la Division du patrimoine et de la Direction de l'urbanisme au Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal, qui ont préparé le projet de Cadre d'intervention qui fait l'objet de cette consultation

Mme Sigouin souligne la présence de Mme Émilie Thuillier, mairesse de l'arrondissement d'Ahuñtsic–Cartierville et membre du comité exécutif, responsable de la démocratie, de la

transparence, des communications et de l'expérience citoyenne, ainsi que du patrimoine, puis lui cède la parole pour un bref mot d'introduction.

La présidente remercie Mme Thuillier et poursuit en rappelant que l'objectif de la consultation qui débute ce soir est de recueillir l'avis du public sur les balises que la Ville propose de se donner pour la mise en place de futures reconnaissances à caractère patrimonial, dans le but de souligner, de mettre en valeur et de faire connaître l'histoire, les valeurs et l'identité plurielle de Montréal.

Elle détaille par la suite les étapes du processus de consultation publique et précise le déroulement de la présente séance ainsi que les modalités de participation à la consultation dans son ensemble. La présidente présente également les différents outils de communication qui ont été déployés pour annoncer la tenue de cette consultation. Elle souligne enfin que la documentation qui sera présentée est à la disposition de la population sur le web, à l'adresse ville.montreal.qc.ca/reconnaissance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Christine Gosselin, appuyée par Mme Stephanie Watt, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. Consultation publique sur le projet de Cadre d'intervention en reconnaissance : présentation du dossier

La présidente cède la parole à M. Jean Laberge, architecte à la Division du patrimoine, et l'invite à présenter la vision qui est proposée pour l'avenir de la reconnaissance à Montréal et les principaux éléments du [Cadre](#) qui a été préparé, comme en font foi le [document de présentation](#) et les bandes vidéos déposés sur le site des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/reconnaissance.

Mme Sigouin remercie M. Laberge pour la présentation, puis invite le public à transmettre ses questions ou commentaires au sujet du projet de Cadre via la page web dédiée à la consultation au cours de la pause de 15 minutes qui suit.

- PAUSE -

4. Période de questions et de commentaires du public

La présidente annonce la reprise de la séance et explique qu'elle fera maintenant la lecture des questions et commentaires reçus, selon leur ordre de transmission. Elle précise qu'une réponse sera donnée par les personnes-ressources de la Ville ou encore par la Commission elle-même, selon les cas.

| | |
|---|--|
| M. Frédérick Bastarache-Ouellette, consultant en patrimoine industriel | Demande si le Cadre de reconnaissance permettrait de créer un site historique géographiquement discontinu sur le territoire de la Ville de Montréal, et si oui, selon quelle procédure. |
| Mme Maya Labrie-Collette, directrice des opérations, Les Forges de Montréal | Demande si un savoir-faire ancestral ayant permis la fondation de Montréal serait admissible pour une reconnaissance avec l'outil « identification » / Demande si une telle reconnaissance mènerait indirectement à une forme de reconnaissance et de soutien aux personnes qui pratiquent ledit savoir-faire à Montréal actuellement. |

5. Période de questions et de commentaires des commissaires

La présidente invite les commissaires à poser leurs questions ou à émettre leurs premiers commentaires à tour de rôle.

| | |
|-------------------|---|
| Mme Chantal Rossi | Questionne le rationnel sous-jacent aux délais temporels proposés pour la commémoration de personnes décédées / Demande pourquoi on limiterait le nombre d'interventions par année / Questionne la gouvernance et les structures suggérées pour commémorer des personnalités montréalaises / Souligne que la Commission n'a pas été consultée suffisamment en amont pour l'élaboration du projet de Cadre de reconnaissance / Remercie les fonctionnaires pour leur travail et signale que les délais prévus pour que les commissaires prennent connaissance du projet de Cadre ont été serrés. |
|-------------------|---|

| | |
|------------------------|---|
| Mme Stephanie Watt | Observe que la mise en place du Cadre de reconnaissance permettra de baliser les gestes de commémoration sociétaux et qu'il ne vise pas à remplacer des gestes de commémorations plus ponctuels. |
| Mme Anne-Marie Sigouin | Demande des précisions au sujet du Comité consultatif de reconnaissance qui pourrait être créé, notamment sur son fonctionnement et sa composition. |
| Mme Christine Gosselin | Demande quels mécanismes sont prévus dans le projet de Cadre de reconnaissance pour arbitrer les demandes du public qui émergent et qui visent à réviser des marques de reconnaissance existantes (toponymie, monuments) / Mentionne que plusieurs femmes ont été commémorées et reconnues dans la toponymie montréalaise ces dernières années / Demande comment le Cadre permettra de s'assurer que les femmes demeurent bien représentées dans l'espace public et ne soient pas effacées au profit de reconnaissances collectives / Suggère de prendre en considération le moment historique où la reconnaissance a été mise en place, le sujet commémoré allant en général de pair avec l'époque qui le commémore / Souligne qu'il importe de se doter de critères pour évaluer les demandes de révision d'une reconnaissance existante. |

6. Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée, la présidente remercie les personnes-ressources présentes pour leur collaboration ainsi que les personnes à l'écoute pour leur intérêt et leur participation. Elle rappelle que le document de consultation qui a été présenté aujourd'hui est disponible sur la page consacrée à la consultation sur le site web des commissions permanentes.

La présidente rappelle que le public a jusqu'à lundi prochain, le 7 juin à midi, pour s'inscrire en vue de prendre la parole à une séance d'audition des mémoires. Elle ajoute que pour celles et ceux qui comptent simplement soumettre une opinion par écrit, la date limite pour la transmettre à la Commission est le 22 juin 2021. Elle souligne que toutes les informations pertinentes à ce sujet sont disponibles sur le même site web.

La séance est levée à 20 h 45, sur une proposition de M. Benoit Langevin, appuyée par Mme Stephanie Watt.

DÉPOSÉ LE

Anne-Marie Sigouin
Présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

Julie Demers, pour
Myriam Laforce
Secrétaires recherchistes
